

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 octobre 2008

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3665-2008.

Phase 2 : Cause tarifaire 2009 de *Gazifère inc.*

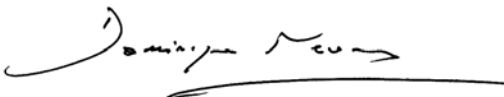
Planification de l'audience débutant le 22 octobre 2008 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.)* :

- Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine, analyste, présentera ses trois rapports de la Phase 2. Durée prévue de 25 minutes.
- Contre-interrogatoires** : *Gazifère inc.* (10 minutes) et environ 5 minutes par autre participant. Le tout sujet à ajustement après que la preuve présentée en audience aura été entendue.
- Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.